



L'ÉQUIPE MOBILE DE MPR, POUR QUOI ?

- ▶ **Améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap** dans leur environnement socio-familial et professionnel.
- ▶ **Conseiller et soutenir les intervenants et les aidants** en termes d'évaluation des situations de handicap (diagnostic MPR, soins, droits, orientation...).

POUR QUI ?

Les personnes adultes en situation de handicap locomoteur et/ou neurologique (AVC, traumatisme crânien, sclérose en plaque, pathologie tumorale, neurologique, traumatique...).

L'accord de la personne est indispensable avant toute intervention de l'équipe.



QUI PEUT NOUS CONTACTER ?

- ▶ Les services hospitaliers
- ▶ Les professionnels de santé libéraux
- ▶ Les structures médico-sociales
- ▶ Les réseaux de santé du territoire

Le patient, sa famille et son entourage ne peuvent pas nous contacter directement. Ils doivent passer par l'intermédiaire d'un professionnel de santé.

Ces interventions ne sont pas à la charge financière du bénéficiaire.

**Nous sommes joignables du lundi au vendredi
de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 16H30
au 03 25 56 83 76 | emmprchm@ghtcge.fr**

Centre hospitalier de la Haute-Marne
Carrefour Henri Rollin
52100 Saint-Dizier
03 25 56 83 83

PÔLE DE GÉRIATRIE
& SOINS DE
RÉADAPTATION



ÉQUIPE MOBILE DE MÉDECINE PHYSIQUE & DE RÉADAPTATION

(EMMPR)

NOTRE ÉQUIPE

L'EMMPR est une équipe pluridisciplinaire, mobile, spécialisée dans la réadaptation, composée de :

- ▶ Un médecin de médecine physique et de réadaptation
- ▶ Une cadre de santé coordinatrice
- ▶ Une ergothérapeute
- ▶ Une assistante sociale
- ▶ Une secrétaire

Nos partenaires

Nous travaillons en étroite collaboration également avec des professionnels de santé de ville, pour une prise en charge adaptée et globale du patient.

- ▶ Médecins généralistes et spécialistes
- ▶ Libéraux
- ▶ Services hospitaliers
- ▶ Services de Soins à Domicile (SSIAD)
- ▶ Soins continus après hospitalisation
- ▶ Centre d'informations et d'actions sociales
- ▶ Patients et entourages proches



NOS MISSIONS

- ▶ **Pérenniser le maintien sur le lieu de vie**
- ▶ **Évaluer les besoins en aide technique et humaine** de la personne dans son environnement
- ▶ **Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de vie**
- ▶ **Favoriser le lien** entre les différents acteurs de l'accompagnement
- ▶ **Conseiller, informer et guider** les acteurs familiaux et professionnels
- ▶ **Mettre en relation** avec les services de proximité

Secteur d'intervention :
30 km autour de Saint-Dizier

NOTRE INTERVENTION

Elle peut être :

- ▶ **Ponctuelle :**
Adaptation, conseil, évaluation, orientation SSR, expertise.
- ▶ **Courte (sur 1 à 3 semaine.s) :**
Transposition des acquis à domicile, mise en place de programme de rééducation.
- ▶ **Longue (jusqu'à 10 interventions sur 4 à 6 semaines) :**
Réalisation de soins spécifiques non disponibles en libéral.

L'équipe n'a pas vocation à dispenser des soins dans la durée. En cas de nécessité de prise en charge prolongée, un relais pour une prise en charge spécifique devra être organisée en fonction des besoins et de l'offre de soins existante.

DEMANDE D'INTERVENTION

Pour que l'équipe intervienne, le professionnel de santé doit :

- ▶ Faire la demande au plus tôt,
- ▶ Vérifier l'éligibilité du patient,
- ▶ **Remplir la fiche de demande d'intervention**

(disponible sur le site internet du CHHM > rubrique offre de soins > équipes mobiles ou par le biais de notre secrétariat ou en scannant le Qr Code suivant :)



- ▶ **Puis, envoyer la demande d'intervention par mail à emmprchhm@ghtcge.fr ou par fax au 03 25 56 83 01**

LA SUITE DE VOTRE PRISE EN CHARGE

Une évaluation par le patient et son entourage est réalisée, afin d'objectiver son degré de satisfaction. Si nécessaire, une réévaluation à distance de la prise en charge aura lieu.